

Coss Infos



En bref

Service technique communal

Depuis le 1^{er} septembre dernier, le Service technique communal compte deux employés. Jorge Pezuela géomaticien, seconde désormais Christophe Leuen-berger, responsable de ce Service. Au cours de ces dernières années, le volume de travail a considérablement augmenté. La police des constructions et l'urbanisme constituent la part prépondérante des activités dudit Service mais la Municipalité recourt de plus en plus aux connaissances et aux compétences de ses collaborateurs dans les domaines les plus divers.

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal est fixée au lundi 5 octobre prochain... avant l'EXPO et les vacances scolaires! Cette séance aura lieu à 20h15, en la salle du Conseil communal située au 2^e étage de la Maison de Ville (en face du Temple).

A l'ordre du jour:

- Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis No 7/2009 concernant la réfection complète du toit plat du bâtiment du Service des travaux et de la voirie.
 - Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis No 8/2009 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour la construction d'une salle polyvalente au Pré-aux-Moines.
 - Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis No 9/2009 concernant l'extension du réseau d'égouts EU + EC au Chemin de la Paix.
 - Préavis No 10/2009 concernant l'arrêté d'imposition communal pour l'année 2010. Rapport de la commission des finances.
 - Préavis No 11/2009 relatif à la création de cinq classes dans les bâtiments scolaires PAM 1 et PAM 2.
 - Préavis No 12/2009 concernant l'exécution des travaux relatifs à la réfection de la Rue des Etangs et des carrefours du Pont et de la Poste.
 - Communications municipales - Communications des membres des commissions permanentes, propositions individuelles et divers.
- Les séances du Conseil communal sont publiques. ■

Suite de la page 8

Propos de commandante

Madeleine Brocard a été nommée à la tête du DAP lors du premier exercice de ce printemps et rétroactivement au 1^{er} janvier 2009. Chaque commandant(e) arrive avec sa personnalité et une manière de diriger qui lui est propre. *Ma volonté a été de recadrer quelques habitudes, de demander une certaine discipline aussi. Je n'aime pas le flou. Un ordre précis qu'on donne, c'est un automatisme qui se crée avec pour but l'efficacité.* Elle a accepté cette fonction par intérêt personnel mais aussi parce que le corps aurait risqué de disparaître. Propos confirmés par Patrick Bolay relevant que la lourdeur de la charge fait fuir les candidats! Au niveau des risques que la tâche impose, Madeleine Brocard s'est dite inquiète que seule sa responsabilité privée de commandante soit engagée alors que le service du feu est de responsabilité communale. Elle s'est donc assurée que des RC établies au nom des communes la couvriraient en cas de nécessité.

Un parcours

J'ai un parcours professionnel assez peu féminin! déclare-t-elle avec un sourire. *Je suis ramoneur de métier et j'ai donc l'habitude de travailler avec des gars. C'est par cette fonction, qu'à l'époque, le Cdt du feu de Lussery-Villars lui avait demandé d'intégrer les pompiers. Trouvant*



La commandante Madeleine Brocard. MAC

ensuite du plaisir dans cette activité, elle avait suivi des cours de perfectionnement, ce qu'elle s'engage à poursuivre si des possibilités lui sont offertes.

Dans ce domaine, l'expérience accumulée au cours des années s'avère primordiale. Madeleine Brocard avoue ne pas en disposer (encore) suffisamment. *Je n'ai pas eu la chance d'être le second d'un commandant qui explique et montre comment procéder. Mon accession à ce poste s'est faite trop vite, alors je m'appuie beaucoup sur mes officiers et des éléments du DPS.* Ainsi, elle se voit plus dans le rôle du «chef d'orchestre» dirigeant et gérant l'ensemble de la situation que comme véritable «technicienne» de terrain.

Objectifs et vœux

Elle formule plusieurs souhaits d'ordre différent. Tout d'abord, un de ses buts est de convaincre l'ECA de la nécessité de maintenir un minimum d'infrastructure dans les villages. *À mon avis, les villageois pourraient intervenir plus efficacement dans un premier temps, vu leur meilleure connaissance du village, alors que le DPS est obligé de couvrir tout l'arrondissement.* Elle aimerait bien aussi que le DAP puisse intervenir seul et dans toutes les communes du DAP sur des cas d'inondation afin d'élargir la palette des activités possibles.

Elle espère ardemment que la communication entre les divers intervenants du Service du feu se bonifie dans un but de clarté et d'efficacité optimale. Elle demande également une reconnaissance plus soutenue de la part des communes. *Municipale depuis 11 ans, je suis consciente qu'il existe des dossiers plus importants que le DAP. Mais nous sollicitons néanmoins un peu d'attention.* En effet, remercier et féliciter les volontaires acceptant de consacrer du temps à leur commune constitue un minimum de respect bienvenu.

Nous avons besoin de gens motivés. Ils nous sont précieux. Nous pourrions les former, les envoyer à des cours cantonaux, leur faire prendre des responsabilités afin qu'ils puissent, à leur tour, transmettre le flambeau plus loin! ■

J'amène mon enfant à l'école!

Dans la cour du collège des Chavannes, des parents en nombre accompagnent leurs enfants et les saluent d'un petit signe quand ils entrent dans le bâtiment au moment de la sonnerie.

Les adultes sont à nouveau là pour réceptionner les gosses et le retour à la maison se fait généralement à pied. Et c'est super!

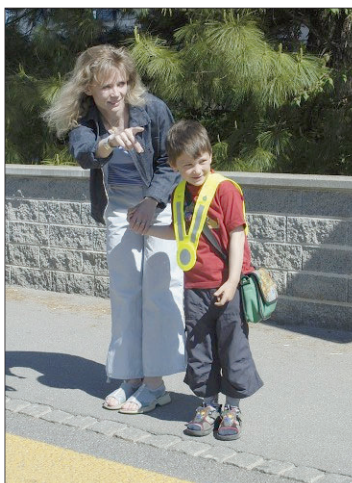
Pas en voiture, si possible...

Cependant, aux abords de l'école, on peut distinguer un ou plusieurs véhicules stationnés «sauvagement». Des portières s'ouvrent, des élèves jaillissent, se

faufilent, faisant craindre pour leur sécurité. Des voitures investissent également le parc des Chavannes, pourtant interdit, gênent les manœuvres des bus scolaires, la tension monte, de «doux échanges» fusent! Si, si, c'est déjà arrivé...

Que faire alors?

Ne «squattez» pas les abords de la voie publique, venez à pied! Ce sera excellent pour votre santé et vous mettrez en pratique la recommandation du TCS engageant à «renoncer à la voiture qui représente un danger pour les écoliers se déplaçant à pied et à vélo!» ■



«Prévention», source: TCS.